

DEC171952DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8212 intitulée Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8212, intitulée « Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement », dont le directeur est Madame Elsa CORTIJO ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Sabrina FORMUSO, ingénieure d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sabrina FORMUSO, délégation est donnée à Monsieur François-Marie BREON, chercheur CEA, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sabrina FORMUSO et de Monsieur François-Marie BREON, délégation est donnée à Monsieur Philippe BOUSQUET, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sabrina FORMUSO, de Monsieur François-Marie BREON et de Monsieur Philippe BOUSQUET, délégation est donnée à Madame Valérie SETTI-MAURICE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 17 juillet 2017

Le directeur d'unité
Madame Elsa CORTIJO